Communiqué de presse 15/09/2022

Pour des communes engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes !

Action d'interpellation

En 2016, la Belgique a ratifié la Convention d'Istanbul, texte du Conseil de l'Europe qui vise à prévenir et lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes. Contraignante, elle s'applique à tous les niveaux de pouvoir. Nos communes sont donc aussi concernées par l'application de cette convention. L'engagement de chacune d'entre elles dans la lutte contre les violences faites aux femmes est primordial ! C'est pourquoi Vie Féminine lance une action collective d'interpellation à destination des communes.

Durant la semaine du 19 au 26 septembre, à travers une lettre collective, nous nous adresserons à nos communes pour rappeler l'importance du déploiement de moyens concrets pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes et soutenir activement les victimes : formations à destination des professionnel.le.s, refuges pour les victimes accessibles dans les communes, enquêtes de Police plus efficaces, etc.

A la veille du 25 Novembre, Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, **Vie Féminine appelle à considérer les violences faites aux femmes comme une responsabilité collective nécessitant des engagements politiques et budgétaires cohérents et conséquents. En tant qu'institutions de proximité, nos communes ont un rôle à jouer.**

Contact

Chargée de communication
Laurence Wurtz
communication@viefeminine.be

Coordinatrice de la campagne
Laetitia Genin
coordinatrice-nationale-lg@viefeminine.be
0474/98 30 73